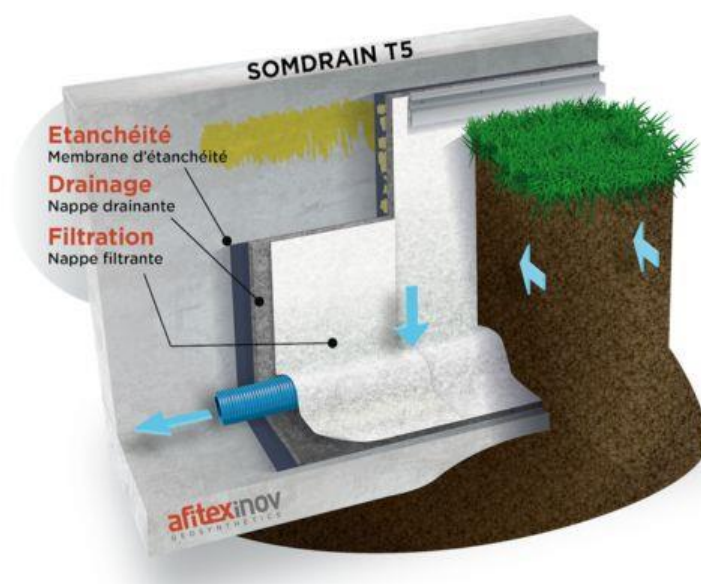


Fiche de Déclaration
Environnementale et
Sanitaire (FDES)

SOMDRAIN T5

Etanchéité et drainage des parois enterrées.



En conformité avec la norme NF EN 15804+A2 et son complément national NF EN 15804/CN

N° enregistrement Inies : 20230433852



Table des matières

1	Avertissement	3
2	Guide de lecture	3
3	Précaution d'utilisation de la DEP pour la comparaison des produits	3
4	Informations générales	4
4.1	Noms et adresses des fabricants.....	4
4.2	Représentativité de la DEP.....	4
4.3	PCR.....	4
4.4	Type de DEP : « du berceau à la sortie d'usine » ou « du berceau à la tombe »	4
4.5	Type de DEP : collective (dans ce cas, préciser les règles d'utilisation) ou individuelle.....	4
4.6	Vérification indépendante de la déclaration et des données EN ISO 14025:2010	4
4.7	Programme	4
4.8	Réalisation	4
4.9	Date de publication.....	4
4.10	Date de fin de validité.....	5
4.11	Référence commerciale/identification du produit par son nom.....	5
5	Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée) et du produit	5
5.1	Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée).....	5
5.2	Description du produit	5
5.3	Description de l'usage du produit (domaine d'application).....	5
5.4	Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle	5
5.5	Description des principaux composants et/ou matériaux du produit	6
5.5.1	Flux de référence.....	6
5.5.2	Produit	6
5.5.3	Packaging et mise en palette du produit.....	6
5.5.4	Accessoires de mise en œuvre.....	6
5.6	Substances de la liste candidate selon le règlement REACH	6
5.7	Preuve d'aptitude à l'usage	6
5.8	Circuit de distribution.....	6
5.9	Description de la durée de vie de référence (si applicable et conformément au 7.2.2 de la NF EN 15804)	7
5.10	Information sur la teneur en carbone biogénique	7
6	Etapes du cycle de vie.....	8
6.1	Diagramme du cycle de vie.....	8
6.2	Etape de production, A1-A3.....	8
6.2.1	Description de l'étape.....	8
6.2.2	Taux de pertes à la production.....	9
6.2.3	Etapas et/ou entrants et/ou sortants non pris en compte.....	9
6.3	Etape de construction, A4-A5	10
6.3.1	Transport jusqu'au chantier (si applicable).....	10
6.3.2	Installation dans le bâtiment (si applicable)	10
6.4	Etapas de vie en œuvre B1-B7	12
6.4.1	Usage.....	12
6.4.2	Maintenance (si applicable)	12
6.4.3	Réparations (si applicable).....	12
6.4.4	Remplacement (si applicable)	12
6.4.5	Réhabilitation (si applicable).....	12
6.4.6	Utilisation de l'énergie et de l'eau (si applicable)	12
6.5	Etapas de fin de vie C1-C4.....	12
6.5.1	Description	12
6.5.2	Etapas et/ou entrants et/ou sortants non pris en compte.....	13
6.5.3	Paramètres.....	13
6.6	Module D	13
7	Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie	13
7.1	PCR Utilisé.....	13
7.2	Frontières du système.....	14
7.3	Critères de Coupure.....	14
7.4	Allocations	14
7.5	Représentativité géographique et représentativité temporelle des données primaires	14
7.5.1	Représentativité	14
7.5.2	Logiciel ACV	15
7.6	Données – Description de la qualité des données.....	15
7.6.1	Données - Description de la qualité des données spécifique	15
7.6.2	Données - Description de la qualité des données génériques.....	15
7.7	Variabilité des résultats.....	15
8	Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation	15
8.1	Dans l'air intérieur	15
8.2	Dans le Sol et dans l'Eau.....	16
9	Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments	16
9.1	Caractéristiques du produit participant aux conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment	16
9.2	Caractéristiques du produit participant aux conditions de confort acoustique dans le bâtiment.....	16
9.3	Caractéristiques du produit participant aux conditions de confort visuel dans le bâtiment	16
9.4	Caractéristiques du produit participant aux conditions de confort olfactif dans le bâtiment	16
10	Références.....	16
11	RESULTATS DE L'ACV – TABLEAU RECAPITULATIF	17

1 Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de :

AFITEXINOV
13,15 rue Louis Blériot
28300 CHAMPHOL
France

Fournisseur de la DEP, selon la NF EN 15804+A2 et le complément national NF EN 15804/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la DEP d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

2 Guide de lecture

L'affichage des données d'inventaire respecte les exigences de la norme NF EN 15804+A2.

Les valeurs sont exprimées selon la notation scientifique simplifiée : $0,0163 = 1,63 \cdot 10^{-2} = 1,63E-2$. Une exception peut être réalisée pour le chiffre zéro, indiqué « 0 » et qui signifie exactement zéro, ce pour améliorer la lisibilité du document.

Abréviations utilisées :

ACV : Analyse du Cycle de Vie
COV : Composés Organiques Volatils
DEP : Déclaration Environnementale de Produit
DVR : Durée de Vie de Référence
MP : Matières Premières
NC : Non concerné
PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur
UF : Unité Fonctionnelle

3 Précaution d'utilisation de la DEP pour la comparaison des produits

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A2. La norme NF EN 15804+A2 définit au § 5.3 Comparabilité des DEP* pour les produits de construction, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES : « Par conséquent, une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'information) »

NOTE 1 : En dehors du cadre de l'évaluation environnementale d'un bâtiment, les FDES ne sont pas des outils permettant de comparer des produits et des services de construction.

NOTE 2 : Pour l'évaluation de la contribution des bâtiments au développement durable, une comparaison des aspects et des impacts environnementaux doit être entreprise conjointement aux aspects et impacts socioéconomiques relatifs au bâtiment.

NOTE 3 : Pour l'interprétation d'une comparaison, des valeurs de référence sont nécessaires.

4 Informations générales

4.1 Noms et adresses des fabricants

AFITEXINOV
13,15 rue Louis Blériot
28300 CHAMPHOL
France

4.2 Représentativité de la DEP

La présente DEP est représentative du **SOMDRAIN T5** sur le marché français.

4.3 PCR

Les normes NF EN 15804+A2:2019, NF EN 15804/CN:2022 et servent de PCR.

4.4 Type de DEP : « du berceau à la sortie d'usine » ou « du berceau à la tombe »

Du berceau à la tombe. Le module D est déclaré.

4.5 Type de DEP : collective (dans ce cas, préciser les règles d'utilisation) ou individuelle

Individuelle.

4.6 Vérification indépendante de la déclaration et des données EN ISO 14025:2010

La norme EN 15804 du CEN sert de RCP ^a	
Tierce verification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l' EN ISO 14025:2010.	
Revue par tierce partie ^b :	
Dr. Naeem Adibi WeLOOP 254 rue du Bourg 59130 Lambersart, France	T : +33 6 45403877 Email: n.adibi@weloop.org Website : www.weloop.org
^a Règles de définition des catégories de produits ^b Facultatif pour la communication d'entreprise à entreprise, obligatoire pour la communication d'entreprise à consommateur (voir EN ISO 14025:2010, 9.4).	

4.7 Programme

Programme de vérification Inies
Règlement du programme v1.1 (mai 2023)
N° enregistrement Inies : 20230433852



4.8 Réalisation

Carl-Eric MARIE - ATARA – 9 ,sq. C. GOUNOD 91450 ETIOLLES

contact@atara.tech – https://atara.tech

4.9 Date de publication

2023-04

4.10 Date de fin de validité

2028-04

4.11 Référence commerciale/identification du produit par son nom

SOMDRAIN T5

5 Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée) et du produit

5.1 Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée)

Assurer une fonction d'Étanchéité et drainage des parois enterrées sur une surface d'1m² et sur une durée de vie de référence de 50 ans.

L'Unité Fonctionnelle comprend :

- Le flux de référence du produit étudié,
- Les emballages du produit et des matières premières nécessaires à la fabrication du produit,
- Les taux de perte lors de la fabrication et lors de la mise en œuvre,
- Les matériaux, l'énergie et l'eau nécessaire à la mise en œuvre et l'entretien..

5.2 Description du produit

Lors de la construction d'ouvrages, il est important de protéger les fondations en empêchant l'accumulation d'eau contre les parois et en favorisant son évacuation. Un système de drainage associé à une étanchéité est alors recommandé.

Le SOMDRAIN® T5 est appliqué verticalement au contact des murs d'ouvrage enterrés : locaux nobles, locaux d'habitation, commerciaux ou industriels. Il assure simultanément la protection, l'étanchéité de la paroi sur laquelle il repose et le drainage des eaux d'infiltration. Ces eaux sont évacuées vers un drain collecteur en pied d'ouvrage.

5.3 Description de l'usage du produit (domaine d'application)

Usage suivant DTA 5.2/20-2681_V1 :

Le procédé SOMDRAIN® T5 est un procédé d'étanchéité et de drainage des murs verticaux enterrés. Il est constitué d'une nappe filtrante et d'une nappe drainante collée à un film en PVC plastifié.

La hauteur maximale autorisée est de :

- > 6 m dans le cas de pose du SOMDRAIN® T5 sur mur béton ou maçonnerie ;
- > 3 m dans le cas de pose sur isolant AFITEX ISOL RT5 et AFITEX ISOL RT5-2.

Le procédé est destiné aux travaux neufs et de rénovation, en climats de plaine et montagne, en France européenne et dans les DROM suivants : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion et Mayotte.

5.4 Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle

Étanchéité et drainage des parois enterrées.

4 fonctions principales en une seule pose : protection mécanique, filtration, drainage et étanchéité

Ne nécessite pas le recours à un étancheur pour sa mise en œuvre
 Étanchéité associée à sa protection mécanique
 Produit très flexible et léger ce qui facilite la pose dans les angles
 Aucun temps de séchage
 Rapidité de pose
 Solution économique et bénéfique pour l'environnement en évitant l'apport de matériaux drainants en pied
 Ne nécessite ni de chalumeau ni d'outillage lourd

5.5 Description des principaux composants et/ou matériaux du produit

5.5.1 Flux de référence

Le flux de référence est constitué par 1.44E+00 kg de SOMDRAIN T5 .

5.5.2 Produit

Composants	Masse (kg/UF)
ND T5 - Fibre Polypropylène	2.40E-01
ND T5 - Fibre Polypropylène	3.60E-01
ND T5 - Filtre - Fibre Polypropylène	1.50E-02
NDT5 - Filtres – Fibres PET (Incorporation MP Secondaire : 22%)	1.35E-01
Membrane PVC 0,5mm	6.20E-01
Poudre de contrecollage	6.50E-02
TOTAL	1.44E+00

5.5.3 Packaging et mise en palette du produit

Composants	Masse (kg/UF)
Produit fini - Packaging - PELD	1.47E-02
Produit fini - Packaging - Carton	4.01E-02
TOTAL	5.48E-02

5.5.4 Accessoires de mise en œuvre

Composants	Masse (kg/UF)
Accessoire de MeO - SOMFIX N - colle solvantée	2.00E-01
TOTAL (kg/UF)	2.00E-01

5.6 Substances de la liste candidate selon le règlement REACH

Le SOMDRAIN T5 ne contient aucune des substances de la liste candidate selon le règlement REACH dans des proportions en masse supérieures à 0,1%.

5.7 Preuve d'aptitude à l'usage

DTA 5.2/20-2681_V1

5.8 Circuit de distribution

B to B

5.9 Description de la durée de vie de référence (si applicable et conformément au 7.2.2 de la NF EN 15804)

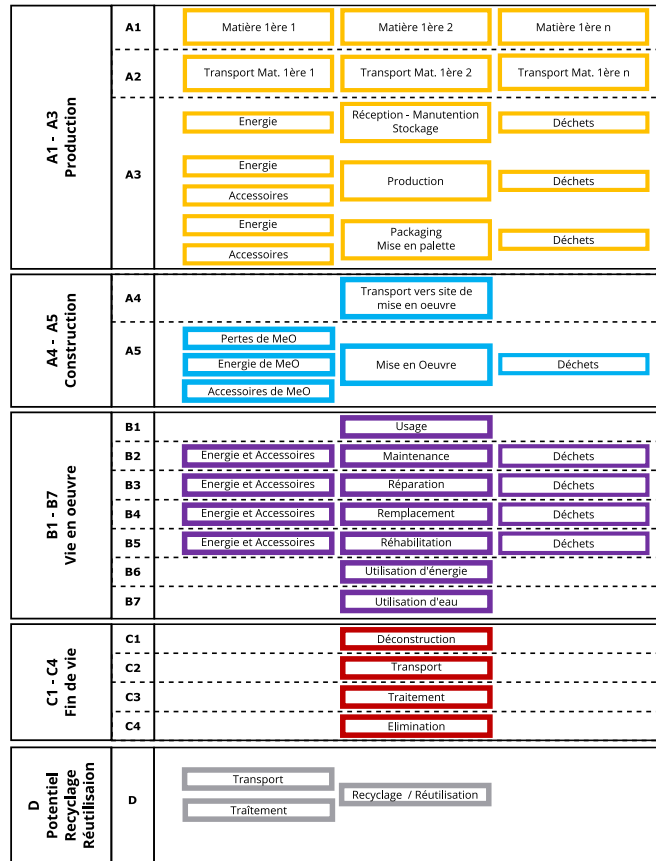
Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	50 ans.
Propriétés déclarées du produit (à la sortie de l'usine) et finitions, etc.	SOMDRAIN T5
Paramètres théoriques d'application (s'ils sont imposés par le fabricant), y compris les références aux pratiques appropriées	<p>Usage suivant DTA 5.2/20-2681_V1 :</p> <p>Le procédé SOMDRAIN® T5 est un procédé d'étanchéité et de drainage des murs verticaux enterrés. Il est constitué d'une nappe filtrante et d'une nappe drainante collée à un film en PVC plastifié.</p> <p>La hauteur maximale autorisée est de : > 6 m dans le cas de pose du SOMDRAIN® T5 sur mur béton ou maçonnerie ; > 3 m dans le cas de pose sur isolant AFITEX ISOL RT5 et AFITEX ISOL RT5-2.</p> <p>Le procédé est destiné aux travaux neufs et de rénovation, en climats de plaine et montagne, en France européenne et dans les DROM suivants : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion et Mayotte.</p>
Qualité présumée des travaux, lorsque l'installation est conforme aux instructions du fabricant	Mise en oeuvre supposée conforme aux prescriptions du fabricant..
Environnement extérieur (pour les applications en extérieur), par exemple intempéries, polluants, exposition aux UV et au vent, orientation du bâtiment, ombrage, température	voir la fiche technique.
Environnement intérieur (pour les applications en intérieur), par exemple température, humidité, exposition à des produits chimiques	voir la fiche technique.
Conditions d'utilisation, par exemple fréquence d'utilisation, exposition mécanique	Suivant préconisations du fabricant et dans le respect des normes en vigueur.
Maintenance, par exemple fréquence exigée, type et qualité et remplacement des composants remplaçables	Le produit est stable dans le temps. Aucune consommation ou émission en usage.

5.10 Information sur la teneur en carbone biogénique

Carbone biogénique	kgCO ₂ eq	kgCeq
Carbone biogénique produit	0.00E+00	0.00E+00
Carbone biogénique emballage	1.12E-01	3,07E-02

6 Etapes du cycle de vie

6.1 Diagramme du cycle de vie



A1- A3			A4 - A5		B1-B7							C1 - C4				D
Production			Mise en oeuvre		Vie en oeuvre							Fin de Vie				Potentiel
Matières premières	Transport	Production	Transport	Mise en Oeuvre	Usage	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation	Utilisation d'énergie	Utilisation d'eau	Déconstruction	Transport	Traitement	Elimination	Réutilisation recyclage
A1	A2	A3	A4	A5	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	C1	C2	C3	C4	D
Déclaré	Déclaré	Déclaré	Déclaré	Déclaré	Déclaré	Déclaré	Déclaré	Déclaré	Déclaré	Déclaré	Déclaré	Déclaré	Déclaré	Déclaré	Déclaré	Déclaré
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

6.2 Etape de production, A1-A3

6.2.1 Description de l'étape

Le module Production (A1-A2-A3) comprend :

A1- L'approvisionnement et le traitement et façonnage de toutes les matières premières ainsi que les énergies employées en amont du procédé de fabrication.

A2- Le transport de ces matières premières jusqu'au site de fabrication. La modélisation comprend, pour chacune des matières premières des transports routiers .

A3- La réception des matières premières, leur assemblage, l'ensemble des opérations de manutention et la mise en palette du produit fini. L'élimination des chutes de fabrication et des emballages issus des fournisseurs du produit de référence et des accessoires.

Procédé de production :

Le composite SOMDRAIN T5 résulte de l'assemblage par contrecollage en usine de la membrane PVC et de la nappe composite (nappe textile drainante et nappe textile filtrante).

1. Fabrication d'un géotextile filtrant (-> Filtre)
2. Fabrication d'un géotextile drainant et complexage avec le géotextile filtrant (Filtre)
3. Sur membrane PVC, contre collage de l'association de géotextiles (-> Somdrain T5)

1. et 2. Fabrication et association de non tissé par aiguilleté.
3. Dispersion de poudre de collage sur gémembrane, activation de la poudre et contre collage de l'association de géotextiles.

Les pertes de production constatées sur une année sont de 1,5%. Elles sont enlevées en bennes séparées pour :

Composants du SOMDRAIN T5 : recyclage : 76% (0,016359kg) valorisation énergétique : 24% (0,005166kg)

Conditionnement et mise en palette - Bois : réutilisation : 100% (0,05079kg)

Distances prises en compte conformément au rapport Transport et Logistique des déchets, ADEME 2014

Euro5 - 16-32T

- Distance réutilisation : 150 km
- Distance recyclage : 150 km
- Distance valorisation énergétique : 150 km

6.2.2 Taux de pertes à la production

Le taux de pertes à la production est de : 1.50E+00%

6.2.3 Etapes et/ou entrants et/ou sortants non pris en compte

Aucune exclusion. 100% des flux ont été modélisés.

6.3 Etape de construction, A4-A5

6.3.1 Transport jusqu'au chantier (si applicable)

6.3.1.1 Description de l'étape

A4: Transport sur chantier.

Le produit est livré sur site de mise en oeuvre par camion Euro5 - 16-32T depuis CHAMPHOL - France

La distance de transport est la moyenne des distances constatées sur l'année 2020 pondérée par le volume des ventes : 449,8 km.

6.3.1.2 Etapes et/ou entrants et/ou sortants non pris en compte

Aucune exclusion. 100% des flux ont été modélisés.

6.3.1.3 Paramètres

Paramètre	Valeur
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule utilisé pour le transport	Euro5 - 16-32T
Distance jusqu'au chantier (km)	La distance moyenne au chantier calculée sur une période d'une année est de 449.8 km.
Utilisation de la capacité (y compris les retours à vide)	Taux de remplissage : 100%
	Taux de Retour à Vide : 30%
Masse volumique en vrac des produits transportés	Masse Volumique (kg/m3) : 5.81E+01
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	Coefficient : = < 1

6.3.2 Installation dans le bâtiment (si applicable)

6.3.2.1 Description de l'étape

A5 : Mise en oeuvre des SOMDRAIN T5 et élimination des déchets de chantier.

Organisation de la mise en oeuvre :

La mise en oeuvre est réalisée manuellement. Le SOMDRAIN® T5 est appliqué verticalement au contact des murs d'ouvrage enterrés : locaux d'habitation, commerciaux ou industriels. Il assure simultanément la protection, l'étanchéité de la paroi sur laquelle il repose et le drainage des eaux d'infiltration.

Le scénario de fin de vie des déchets de chantier a été établi en s'appuyant sur les données EUROSTAT, valeurs France, année 2020.

Les pertes à la mise en oeuvre constatées à la mise en oeuvre sont de 10%. Elles sont évacuées en bennes séparées pour : enfouissement NON dangereux : 70% valorisation énergétique : 30%

Les déchets d'emballage sont évacués en bennes séparées :

PELD : recyclage 25.16% enfouissement NON dangereux 1.19% valorisation énergétique 73.65%

Carton : recyclage 95.44% valorisation énergétique 4.56%

Distances prises en compte conformément au rapport Transport et Logistique des déchets, ADEME 2014.

Distance recyclage : 150km

Distance enfouissement : 50km

Distance valorisation énergétique : 100km

6.3.2.2 *Étapes et/ou entrants et/ou sortants non pris en compte*

Aucune exclusion. 100% des flux ont été modélisés.

6.3.2.3 *Paramètres*

Paramètre	Valeur	
Intrants auxiliaires pour l'installation (spécifiés par matériau)	Accessoire de MeO - SOMFIX N - colle solvantée : 0.2 Aucune consommation d'énergie pour la mise en oeuvre.	
Utilisation d'eau	Aucune consommation d'eau pour la mise en oeuvre.	
Utilisation d'autres ressources	Néant.	
Description quantitative du type d'énergie (mélange régional) et consommation durant le processus d'installation	Aucune consommation d'énergie pour la mise en oeuvre.	
Déchets produits sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit (spécifiés par type) Unité kg/UF	Taux de Pertes à la mise en oeuvre:	1.00E+01 %
	Pertes à la mise en oeuvre (kg/UF)	1.44E-01
	Déchets de palette et packaging :	
	Produit fini - Packaging - PELD	1.47E-02
	Produit fini - Packaging - Carton	4.01E-02
	TOTAL (kg/UF)	1.98E-01
Dont Matières destinées à la réutilisation	Réutilisation TOTAL (kg/UF)	0.00E+00
Matières (spécifiées par type) produites par le traitement des déchets sur le site de construction, par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination (spécifiées par voie)	Recyclage (kg/UF)	4.20E-02
	Valorisation en UIOM (kg/UF)	5.57E-02
	Elimination en UIOM (kg/UF)	0.00E+00
	Stockage en CSDND (kg/UF)	1.01E-01
	TOTAL (kg/UF)	1.98E-01
Emissions directes dans l'air, le sol et l'eau	Emissions dans l'air (kg/UF)	Sans Objet
	Emissions dans l'eau (kg/UF)	Sans Objet
	Emissions dans le sol (kg/UF)	Sans Objet

6.4 Etapes de vie en œuvre B1-B7

6.4.1 Usage

Non concerné - Le produit est stable sur sa durée de vie.

6.4.2 Maintenance (si applicable)

Le produit est stable dans le temps. Aucune consommation ou émission en usage.

6.4.3 Réparations (si applicable)

Aucune opération de réparation n'est à prévoir sur la DVR

6.4.4 Remplacement (si applicable)

Aucune opération de remplacement n'est à prévoir sur la DVR

6.4.5 Réhabilitation (si applicable)

Aucune opération de réhabilitation n'est à prévoir sur la DVR

6.4.6 Utilisation de l'énergie et de l'eau (si applicable)

Aucune utilisation d'eau ni d'énergie n'est à prévoir sur la DVR

6.5 Etapes de fin de vie C1-C4

6.5.1 Description

Module C1 - Déconstruction :

La déconstruction est assurée par engin de chantier utilisant du diesel.

Le scénario de fin de vie a été établi en s'appuyant sur les données EUROSTAT, France - valeurs 2020, les engagements pour la croissance verte relatif à la valorisation et au recycl. des déchets du BTP, l'annexe L8 de l'EN NF 15804+A2/CN:2022 et les fiches DEMOCLES :

Les déchets de déconstruction sont enlevés en bennes séparées

Composants du SOMDRAIN T5 : élimination - NON danger. : 70% valorisation énergétique : 30%

Accessoire de MeO - SOMFIX N - colle solvantée : élim. NON danger. : 70% val. éner. : 30%

Module C2 - Transport des déchets de déconstruction :

Le transport des déchets de déconstruction est assuré par des camions Euro5, 16-32T.

Distances prises en compte conformément au rapport Transport et Logistique des déchets, ADEME 2014

- Distance valorisation énergétique : 100 km.
- Distance enfouissement : 50 km.

Module C3 : Traitement des déchets de déconstruction

Valorisation énergétique (rendement électrique 13,0% - rendement thermique 25,6%):

Composants du SOMDRAIN T5 : 0.4305kg

Accessoire de MeO - SOMFIX N - colle solvantée : 0.06kg

Module C4 : Elimination des déchets de déconstruction

Enfouissement NON dangereux :

Composants du SOMDRAIN T5 : 1.0045kg

Accessoire de MeO - SOMFIX N - colle solvantée : 0.14kg

6.5.2 Etapes et/ou entrants et/ou sortants non pris en compte

Aucune exclusion. 100% des flux ont été modélisés.

6.5.3 Paramètres

Paramètre	Valeur	
Processus de collecte spécifié par type	collecte séparée kg/UF	1.64E+00
	Collecte en mélange avec d'autres déchets (kg/UF)	0.00E+00
Système de récupération spécifié par type	Réutilisation (kg/UF)	0.00E+00
	Recyclage (kg/UF)	0.00E+00
	Valorisation Energétique (kg/UF)	4.91E-01
Elimination spécifiée par type	Incinération en UIOM kg (kg/UF)	0.00E+00
	Enfouissement (kg/UF)	1.14E+00
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios (par exemple transport)	Distances prises en compte conformément au rapport Transport et Logistique des déchets, ADEME 2014 - Distance enfouissement : 50 km.	

6.6 Module D

En l'absence de tout potentiel de recyclage liée à la nature du produit dans lequel sont définitivement assemblés par thermocolage de PP et de PET, seule l'incinération des déchets du produit, des emballages et palettes sur le cycle de vie, avec rendements de 25,6% pour la chaleur et 13% pour l'électricité, est comptabilisée au titre des bénéfice au-delà des frontières du système.

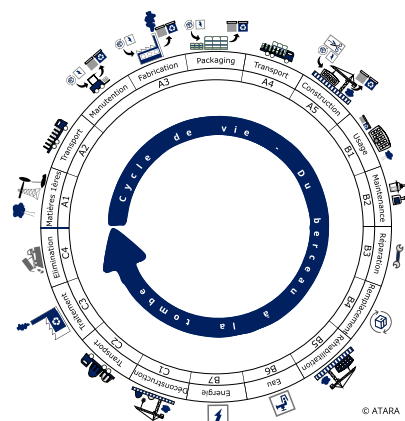
7 Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie

7.1 PCR Utilisé

Les normes NF EN 15804+A2:2019, NF EN 15804/CN:2022 et servent de PCR.

7.2 Frontières du système

Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A2:2019 et son complément national NF EN 15804/CN:2022.



7.3 Critères de Coupure

L'ensemble du produit et de son cycle de vie a été pris en compte.

Les données d'inventaire du cycle de vie disponibles en base de données ont été utilisées, et des processus approchant ont été sélectionnés en l'absence de processus correspondant à un entrant.

Conformément à l'EN NF 15804, les flux suivants ont été également omis du système :

- l'éclairage, le chauffage et le nettoyage des sites de production,
- le département administratif,
- le transport des employés,
- la fabrication de l'outil de production et des systèmes de transport (lorsque ceux-ci n'étaient pas directement intégrés dans les inventaires de cycle de vie utilisés),
- les émissions à long terme.
- Les consommables des produits et équipements nécessaires au fonctionnement du processus dont le renouvellement total ou partiel est inférieure à un an.

Liste des processus exclus :

Modules A1-A3	Aucune exclusion. 100% des flux ont été modélisés.
Module A4	Aucune exclusion. 100% des flux ont été modélisés.
Module A5	Aucune exclusion. 100% des flux ont été modélisés.
Modules B1 à B7	Aucune exclusion - 100% des flux ont été modélisés
Modules C1-C4	Aucune exclusion. 100% des flux ont été modélisés.

7.4 Allocations

Allocation massique :

La fabrication du produit étudié représente 1,8045% de la production totale de l'usine de CHAMPHOL - France. Ce facteur d'allocation a été appliqué.

7.5 Représentativité géographique et représentativité temporelle des données primaires

7.5.1 Représentativité

Représentativité temporelle :

Données spécifiques fournies par AFITEXINOV, par ses fournisseurs et par ses clients, sur la base de la production de l'année 2021.

Données génériques issues des bases de données : Ecoinvent 3.9.1 (12/2022)

Représentativité Géographique :

Production : CHAMPHOL - France

Mise en oeuvre en FRANCE (FR)

7.5.2 Logiciel ACV

OpenLCA 1.11.0

7.6 Données – Description de la qualité des données

7.6.1 Données - Description de la qualité des données spécifique

L'évaluation de la qualité des données spécifiques est la suivante :

- 25.00% des données avec une notation moyenne « très bonne »
- 46.53% des données avec une notation moyenne « bonne »
- 3.47% des données avec une notation moyenne « moyenne »
- 25.00% des données avec une notation moyenne « mauvaise »
- 0.00% des données avec une notation moyenne « très mauvaise »

7.6.2 Données - Description de la qualité des données génériques

L'évaluation de la qualité des données génériques est la suivante :

- 26.00% des données avec une notation moyenne « très bonne »
- 45.33% des données avec une notation moyenne « bonne »
- 4.00% des données avec une notation moyenne « moyenne »
- 24.67% des données avec une notation moyenne « mauvaise »
- 0.00% des données avec une notation moyenne « très mauvaise »

La validation des données génériques est la suivante :

- 100.00% des données secondaires sont plausibles
- 100.00% des données secondaires sont complètes
- 100.00% des données secondaires sont consistantes avec EN 15804+A2

7.7 Variabilité des résultats

Sans objet.

8 Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

8.1 Dans l'air intérieur

Non concerné. Aucun test n'a été réalisé.

8.2 Dans le Sol et dans l'Eau

Aucun test n'a été réalisé.

9 Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

9.1 Caractéristiques du produit participant aux conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

Aucun test n'a été réalisé.

9.2 Caractéristiques du produit participant aux conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Aucun test n'a été réalisé.

9.3 Caractéristiques du produit participant aux conditions de confort visuel dans le bâtiment

Aucun test n'a été réalisé.

9.4 Caractéristiques du produit participant aux conditions de confort olfactif dans le bâtiment

Aucun test n'a été réalisé.

10 Références

- EN 15804: EN 15804+A2 et 15804+A2(CN), Sustainability of construction works - Environmental Product Declarations — Core rules for the product category of construction products
- ISO 14025: EN ISO 14025:2006-11: Environmental labels and declarations - Type III environmental declarations — Principles and procedures
- ISO 14040: EN ISO 14040:2006-10, Environmental management - Life cycle assessment - Principles and framework ISO 14044: EN ISO 14044:2006 Environmental management — Life cycle assessment — Requirements and guidelines
- ADEME : rapport Transport et Logistique des déchets, ADEME 2014
- Programme national de prévention des déchets 2014 – 2020
- Engagement pour la croissance verte relatif à la valorisation et au recyclage des déchets inertes du BTP
- DEMOCLES : <https://democles.org/>
- Ecoinvent: Ecoinvent Centre, www.Eco-invent.org
- OpenLCA, www.openlca.org

11 RESULTATS DE L'ACV - TABLEAU RECAPITULATIF

Impacts environnementaux de référence	Etapas de Fabrication				Etapas de mise en œuvre			Etapas de vie en œuvre							Etapas de déconstruction					TOTAL Cycle de Vie	Potentiel Module D	
	A1	A2	A3	Total A1 - A3	A4	A5	TOTAL A4-A5	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	Total B1-B7	C1	C2	C3	C4			Total C1-C4
Changement climatique - total <i>kg CO2 equiv/UF ou UD</i>	3.57E+00	1.15E-01	2.51E-01	3.94E+00	1.30E-01	1.54E+00	1.67E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.40E-02	2.06E-02	1.11E+00	5.97E-01	1.75E+00	7.36E+00	-4.52E-01
Changement climatique - combustibles fossiles <i>kg CO2 equiv/UF ou UD</i>	3.69E+00	1.15E-01	2.07E-01	4.01E+00	1.30E-01	1.48E+00	1.61E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.40E-02	2.05E-02	1.11E+00	5.96E-01	1.74E+00	7.36E+00	-4.47E-01
Changement climatique - biogénique <i>kg CO2 equiv/UF ou UD</i>	-1.23E-01	9.67E-05	4.34E-02	-7.96E-02	1.27E-04	6.48E-02	6.49E-02	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.10E-05	2.01E-05	1.30E-03	1.10E-03	2.44E-03	-1.23E-02	-4.11E-03
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols <i>kg CO2 equiv/UF ou UD</i>	2.63E-03	5.25E-05	7.91E-04	3.47E-03	6.12E-05	3.95E-04	4.57E-04	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.10E-06	9.70E-06	4.16E-05	6.82E-05	1.21E-04	4.05E-03	-1.54E-04
Appauvrissement de la couche d'ozone <i>kg de CFC 11 equiv/UF ou UD</i>	2.29E-06	2.45E-09	3.81E-08	2.34E-06	2.74E-09	2.43E-07	2.46E-07	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	3.00E-09	4.35E-10	1.04E-08	1.02E-08	2.40E-08	2.61E-06	-1.88E-08
Acidification <i>mole de H+ equiv / UF ou UD</i>	1.38E-02	3.76E-04	9.47E-04	1.51E-02	4.11E-04	4.72E-03	5.13E-03	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	6.15E-05	6.52E-05	3.55E-04	4.60E-04	9.41E-04	2.12E-02	-1.40E-03
Eutrophisation aquatique, eaux douces <i>kg de P equiv / UF ou UD</i>	9.93E-04	7.96E-06	6.89E-05	1.07E-03	8.83E-06	1.66E-04	1.75E-04	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	4.20E-07	1.40E-06	1.73E-05	2.27E-05	4.18E-05	1.29E-03	-8.06E-05
Eutrophisation aquatique marine <i>kg de N equiv / UF ou UD</i>	2.56E-03	1.26E-04	2.36E-04	2.92E-03	1.36E-04	8.35E-04	9.72E-04	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	2.28E-05	2.16E-05	1.33E-04	3.72E-04	5.49E-04	4.44E-03	-2.87E-04
Eutrophisation terrestre <i>mole de N equiv / UF ou UD</i>	2.56E-02	1.38E-03	1.99E-03	2.90E-02	1.49E-03	8.47E-03	9.97E-03	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	2.50E-04	2.37E-04	1.21E-03	1.41E-03	3.11E-03	4.21E-02	-2.53E-03
Formation d'ozone photochimique <i>kg de NMCOV equiv/UF ou UD</i>	7.25E-03	3.48E-04	5.13E-04	8.11E-03	3.78E-04	4.53E-03	4.91E-03	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	7.14E-05	6.00E-05	3.05E-04	4.00E-04	8.36E-04	1.39E-02	-6.62E-04
Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux) <i>kg Sb equiv/UF ou UD</i>	4.74E-06	6.88E-09	1.76E-07	4.92E-06	8.49E-09	3.05E-03	3.05E-03	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	5.62E-09	1.35E-09	1.13E-08	1.42E-08	3.25E-08	3.05E-03	-3.38E-07
Epuisement des ressources abiotiques - (combustibles fossiles) <i>MJ/UF ou UD</i>	1.12E+02	1.64E+00	1.01E+01	1.24E+02	1.79E+00	1.84E+01	2.02E+01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.91E-01	2.84E-01	7.16E-01	1.04E+00	2.23E+00	1.46E+02	-2.73E+01
Besoin en eau <i>m3 de privation equiv dans le monde / UF ou UD</i>	1.67E+00	1.78E-04	1.33E-01	1.81E+00	1.97E-03	4.61E-01	4.63E-01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	-6.24E-05	3.12E-04	6.27E-01	8.93E-01	1.52E+00	3.79E+00	-2.37E-01

Impacts environnementaux additionnels	Etapas de Fabrication				Etapas de mise en œuvre			Etapas de vie en œuvre							Etapas de déconstruction					TOTAL Cycle de Vie	Potentiel Module D	
	A1	A2	A3	Total A1 - A3	A4	A5	TOTAL A4-A5	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	Total B1-B7	C1	C2	C3	C4			Total C1-C4
Emissions de particules fines <i>Indice de maladies / UF ou UD</i>	4.87E-08	9.50E-10	2.60E-09	5.22E-08	1.06E-09	3.05E-03	3.05E-03	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.09E-09	1.68E-10	7.98E-10	1.15E-09	3.21E-09	3.05E-03	-2.76E-09
Rayonnements ionisants (santé humaine) <i>kBq de U235 equiv / UF ou UD</i>	9.94E-01	2.06E-03	3.19E-01	1.32E+00	2.39E-03	5.73E-03	8.12E-03	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	8.70E-04	3.79E-04	4.70E-03	4.02E-03	9.97E-03	1.33E+00	-1.06E+00
Ecotoxicité (eaux douces) <i>CTUe / UF ou UD</i>	1.38E+01	7.00E-01	1.21E+00	1.57E+01	7.88E-01	2.88E+00	3.67E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.06E-01	1.25E-01	2.89E+01	2.66E+01	5.57E+01	7.51E+01	-1.10E+00
Toxicité humaine, effets cancérigènes <i>Chut / UF ou UD</i>	1.17E-09	4.13E-11	8.13E-11	1.29E-09	4.90E-11	3.05E-03	3.05E-03	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.09E-11	7.77E-12	5.11E-11	1.00E-08	1.01E-08	3.05E-03	-1.59E-10
Toxicité humaine, effets non cancérigènes <i>CTUh / UF ou UD</i>	1.66E-08	4.08E-10	8.18E-10	1.79E-08	4.68E-10	3.05E-03	3.05E-03	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	7.98E-11	7.42E-11	5.30E-09	5.11E-09	1.06E-08	3.05E-03	-1.02E-09
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols <i>Sans dimension / UF ou UD</i>	1.25E+01	1.41E+00	2.67E+00	1.66E+01	9.04E-01	1.51E-01	1.05E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	2.31E-02	1.43E-01	2.17E-01	5.20E-01	9.04E-01	1.85E+01	-8.87E-01

Utilisation des ressources	Etapas de Fabrication				Etapas de mise en œuvre			Etapas de vie en œuvre							Etapas de déconstruction					TOTAL Cycle de Vie	Potentiel Module D	
	A1	A2	A3	Total A1 - A3	A4	A5	TOTAL A4-A5	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	Total B1-B7	C1	C2	C3	C4			Total C1-C4
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF ou UD	5.51E+00	2.39E-02	1.06E+00	6.60E+00	2.77E-02	1.07E+00	1.10E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	7.46E-04	4.40E-03	8.67E-02	4.39E-02	1.36E-01	7.84E+00	-2.02E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF ou UD	9.14E-01	0.00E+00	6.42E-01	1.56E+00	0.00E+00	-6.27E-01	-6.27E-01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	9.30E-01	4.82E-01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF ou UD	6.43E+00	2.39E-02	1.71E+00	8.16E+00	2.77E-02	4.47E-01	4.75E-01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	7.46E-04	4.40E-03	8.67E-02	4.39E-02	1.36E-01	8.77E+00	-1.54E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF ou UD	1.14E+02	1.65E+00	1.02E+01	1.26E+02	1.80E+00	3.82E+01	4.00E+01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.89E-01	2.86E-01	2.18E+01	1.05E+00	2.33E+01	1.89E+02	-2.75E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF ou UD	6.17E+01	0.00E+00	6.31E-01	6.23E+01	0.00E+00	6.63E+00	6.63E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	-2.11E+01	0.00E+00	-2.11E+01	4.79E+01	1.19E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF ou UD	1.76E+02	1.65E+00	1.08E+01	1.88E+02	1.80E+00	4.48E+01	4.66E+01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.89E-01	2.86E-01	7.26E-01	1.05E+00	2.26E+00	2.37E+02	-2.63E+01
Utilisation de matière secondaire <i>kg/UF ou UD</i>	2.97E-02	0.00E+00	4.46E-04	3.01E-02	0.00E+00	3.01E-03	3.01E-03	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	3.32E-02	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables <i>MJ/UF ou UD</i>	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables <i>MJ/UF ou UD</i>	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation nette d'eau douce <i>m3/UF ou UD</i>	7.45E-01	1.92E-04	1.51E-02	7.61E-01	1.85E-04	9.70E-02	9.72E-02	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	4.39E-03	2.94E-05	1.59E-02	2.65E-02	4.68E-02	9.05E-01	-6.94E-03

Catégories de déchets	Etapas de Fabrication				Etapas de mise en œuvre			Etapas de vie en œuvre							Etapas de déconstruction					TOTAL Cycle de Vie	Potentiel Module D	
	A1	A2	A3	Total A1 - A3	A4	A5	TOTAL A4-A5	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	Total B1-B7	C1	C2	C3	C4			Total C1-C4
Déchets dangereux éliminés <i>kg/UF ou UD</i>	9.91E-02	1.58E-03	9.22E-03	1.10E-01	1.70E-03	5.69E-02	5.87E-02	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.28E-04	2.70E-04	1.25E-01	1.34E-01	2.59E-01	4.27E-01	-1.23E-02
Déchets non dangereux éliminés <i>kg/UF ou UD</i>	1.02E+00	1.56E-01	1.34																			